Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	11-2411-4	**Numéro de la version :**	16.01
Date de parution :	2025/08/19	**Remplace la version datée de :**	2022/07/22

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

ADHÉSIF ÉPOXYDE SCOTCH-WELD(TM) 3M(MC) DP420, BLANC CASSÉ

Numéros d'identification de produit

62-3280-1430-3	62-3280-1431-1	62-3280-1435-2	62-3280-1436-0	62-3280-1438-6
62-3280-1439-4	62-3280-3530-8	62-3280-3830-2	62-3280-3835-1	H0-0020-4632-6
HB-0042-5601-0	HB-0042-8919-3	HB-0045-6088-2	HB-0045-6110-4	JS-3000-4922-3
UU-0121-1719-6	XD-0055-2921-4	XT-0007-2033-1		

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées

Adhésif structural

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Courriel :

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une fiches de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les réferences des FDS des composants de ce produit sont:

11-2409-8, 22-0528-4

Transporter conformément aux règlements applicables.

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION

IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca

Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	11-2409-8	**Numéro de la version :**	16.06
Date de parution :	2025/09/26	**Remplace la version datée de :**	2025/07/14

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit
ADHÉSIF ÉPOXYDE SCOTCH-WELD(MC) 3M(MC) DP420 (PARTIE B), BLANC CASSÉ

Numéros d'identification de produit
11-4002-1351-5 JS-3000-4955-3 UU-0116-6649-0 UU-0121-3265-8

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue
Adhésif structural

Restrictions d'utilisation
Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence
Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2B :
Sensibilisant cutané : Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Attention

Symboles :

Point d'exclamation |

Pictogrammes

Mentions de danger

Provoque une irritation des yeux. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Mises en garde

Prévention :
Eviter de respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Résine d'époxy	25068-38-6	80 - 100 Secret Fabrication *	p,p'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane, produits de réaction avec le 2-méthyl-1H-imidazole
Polymère acrylique	Secret Fabrication	1 - 20	Ne s'applique pas

Polymère acrylique est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons)

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Aldéhydes	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Chlorure d'hydrogène	Durant la combution
Vapeurs ou gaz irritants	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail
Aucune limite d'exposition professionnelle pour les composants énumérés à la section 3 de cette FSSS.

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie
Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains
Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de

matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	pâte
couleur	Blanc
Odeur	Époxy douce
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	>=260 ºC
Point d'éclair :	248,9 ºC [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	*Ne s'applique pas*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Ne s'applique pas*
Limites d'explosivité (LSI)	*Ne s'applique pas*
pression de vapeur	*Ne s'applique pas*
Densité de vapeur relative	*Ne s'applique pas*
Densité	1,14 g/ml
Densité relative	1,14 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Néant
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	30 702 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	*Pas de données disponibles*
Pourcentage de matières volatiles	*Pas de données disponibles*
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD] [*Détails:*Lorsqu'utilisé comme prévu avec le composant A]

COV (moins l'eau et les solvants exempts)	5 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD] [*Détails:*Tel que fourni]
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 % [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD] [*Détails:*Lorsqu'utilisé comme prévu avec le composant A]
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Le durcissement génère de la chaleur. Ne pas faire durcir une masse supérieure à 50 grammes, car cela pourrait provoquer une reaction exothermique prématurée, avec production de chaleur intense et de fumée.

10.5 matériaux incompatibles
Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	Condition
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :

Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, et vision brouillé ou floue.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Résine d'époxy	Dermale	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
Résine d'époxy	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Polymère acrylique	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Polymère acrylique	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Résine d'époxy	Lapin	irritant légère
Polymère acrylique	Jugement professionnel	Irritation minimale.

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Résine d'époxy	Lapin	Irritant modéré
Polymère acrylique	Jugement professionnel	irritant légère

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Résine d'époxy	Hommet et animal	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Résine d'époxy	Humain	Non classifié

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Résine d'époxy	In vivo	N'est pas mutagène
Résine d'époxy	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Résine d'époxy	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Résine d'époxy	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
Résine d'époxy	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
Résine d'époxy	Dermale	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Résine d'époxy	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Résine d'époxy	Dermale	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	2 années
Résine d'époxy	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	13 semaines
Résine d'époxy	Ingestion	système auditif | cœur | Système endocrinien | système vasculaire | foie | yeux | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complétement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les produits de la combustion comprendront de l'acide halogène (HCl/HF/HBr). L'installation doit pouvoir traiter les matériaux halogénés. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion

ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	11-2409-8	**Numéro de la version :**	16.06
Date de parution :	2025/09/26	**Remplace la version datée de :**	2025/07/14

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca

Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	22-0528-4	**Numéro de la version :**	4.03
Date de parution :	2025/12/03	**Remplace la version datée de :**	2025/07/24

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit
ADHÉSIF ÉPOXYDE SCOTCH-WELD(MC) 3M(MC) DP420 (PARTIE A), BLANC CASSÉ

Numéros d'identification de produit
JS-3000-4954-6 UU-0128-3683-7

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue
Adhésif structural

Restrictions d'utilisation
Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence
Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange
Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 1B.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 1.
Sensibilisant cutané : Catégorie 1.
Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Corrosion |Point d'exclamation |

Pictogrammes

Mentions de danger

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut causer des brulures chimiques gastrointestinales.

Mises en garde

Prévention :
Ne pas respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, une protection oculaire et une protection pour le visage.

Réponse:
EN CAS D'INGESTION : Se rincer la bouche. Ne pas faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Entreposage :
Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Résine époxyde modifiée	Secret Fabrication	40 - 80	Ne s'applique pas
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy) bis(propylamine)	4246-51-9	15 - 40 Secret Fabrication *	1-Propanamine, 3,3'-[oxybis(2,1-ethanediyloxy)]bis-
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	1 - 5 Secret Fabrication *	2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol
Silice amorphe	67762-90-7	1 - 5	Produit de réaction du diméthylsiloxane et

			de la silice
Sel de calcium	55120-75-7	1 - 5 Secret Fabrication *	Trifluorométhanesulfonate de calcium

Résine époxyde modifiée est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements souillés. Consulter immédiatement un médecin. Laver les vêtements avant utilisation.

En cas de contact avec les yeux :
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Brûlures cutanées (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons, douleur intense, cloques et destruction des tissus). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives).

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Ne pas exposer le matériel à des chaleurs extrêmes afin d'éviter la formation de produits toxiques de décomposition. Voir Produits de décomposition dangereux dans la section Stabilité et réactivité.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Aldéhydes	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Fluorure d'hydrogène	Durant la combution
Vapeurs ou gaz irritants	Durant la combution
oxydes d'azote	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Eviter l'inhalation des produits de décomposition thermique. Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail
Aucune limite d'exposition professionnelle pour les composants énumérés à la section 3 de cette FSSS.

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Dans les situations où le fluide risque d'être exposé à une chaleur extrême en raison d'un usage abusif ou d'une défectuosité du matériel, ventiler par aspiration à la source de manière suffisante afin de maintenir les concentrations de produits de décomposition thermique sous les niveaux indiqués dans les directives d'exposition. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Écran facial plein
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

En cas de contacts prolongés ou répétés, les gants fabriqués à partir des matériaux suivants sont recommandés (durée de pénétration >4 heures) : Caoutchouc Butyle, Caoutchouc nitrile, polymère stratifié

Tout gant recommandé pour les contacts prolongés/répétés convient également aux contacts brefs/éclaboussures.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Pour les situations où le matériau pourrait être exposé à une surchauffe extrême en raison d'une mauvaise utilisation ou d'une défaillance de l'équipement, utiliser un respirateur à pression positive.
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	pâte
couleur	Ambre
Odeur	Amine douce, Piquant Odeur

Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	>=175 ºC
Point d'éclair :	>=171,1 ºC [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	*Ne s'applique pas*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Ne s'applique pas*
Limites d'explosivité (LSI)	*Ne s'applique pas*
pression de vapeur	*Ne s'applique pas*
Densité de vapeur relative	*Ne s'applique pas*
Densité	1,12 g/ml
Densité relative	1,12 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Légere (< 10 %)
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	8 929 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	*Pas de données disponibles*
Pourcentage de matières volatiles	*Pas de données disponibles*
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD] [*Détails:*Lorsqu'utilisé comme prévu avec le composant B]
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD] [*Détails:*Tel que fourni]
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 % [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD] [*Détails:*Lorsqu'utilisé comme prévu avec le composant B]
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Le durcissement génère de la chaleur. Ne pas faire durcir une masse supérieure à 50 grammes, car cela pourrait provoquer une reaction exothermique prématurée, avec production de chaleur intense et de fumée.

10.5 matériaux incompatibles
Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	Condition
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

Dans les situations où l'on a une montée extrême de la température comme une mauvaise utilisation ou un défaut d'équipement du fluorure d'hydrogène (produit de décomposition) peut être généré.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :
Corrosion (brûlures cutanées) : les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs localisées, de l'enflure, des démangeaisons, de la douleur intense, la formation de cloques, des ulcérations et une destruction des tissus. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Corrosion (brûlures oculaires) : les signes et les symptômes sont notamment un embrouillement de la cornée, des brûlures chimiques, de graves douleurs, une dilacération, des ulcérations, une réduction significative ou une perte totale de la vue.

Ingestion :
Corrosion gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure des douleurs aigües à la bouche, à la gorge et à l'abdomen, des nausées, des vomissements et la diarrhée, ainsi que du sang dans les selles et/ou des vomissures.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy) bis(propylamine)	Dermale	Lapin	LD50 2 525 mg/kg
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy) bis(propylamine)	Ingestion	Rat	LD50 2 850 mg/kg
Silice amorphe	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice amorphe	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l

Silice amorphe	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Dermale	Rat	LD50 1 280 mg/kg
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Rat	LD50 1 000 mg/kg
Sel de calcium	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Sel de calcium	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy) bis(propylamine)	Lapin	Corrosif
Silice amorphe	Lapin	Aucune irritation significative
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Lapin	Corrosif
Sel de calcium	Lapin	Irritation minimale.

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy) bis(propylamine)	Lapin	Corrosif
Silice amorphe	Lapin	Aucune irritation significative
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Lapin	Corrosif
Sel de calcium	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy) bis(propylamine)	Jugement professionnel	sensibilisant
Silice amorphe	Hommet et animal	Non classifié
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Cochon d'Inde	Non classifié
Sel de calcium	Cochon d'Inde	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy) bis(propylamine)	In Vitro	N'est pas mutagène
Silice amorphe	In Vitro	N'est pas mutagène
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	In Vitro	N'est pas mutagène
Sel de calcium	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Silice amorphe	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy) bis(propylamine)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des	Rat	Niveau sans	Avant

		femelles		effet nocif observé 600 mg/kg/jour	l'accoupleme nt - Lactation
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy) bis(propylamine)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy) bis(propylamine)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	Avant l'accoupleme nt - Lactation
Silice amorphe	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Silice amorphe	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Silice amorphe	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogenès e
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	2 génération
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	2 génération
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/jour	pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy) bis(propylamine)	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl) phénol	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Sel de calcium	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy) bis(propylamine)	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy) bis(propylamine)	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy) bis(propylamine)	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif	59 jours

					observé 600 mg/kg/jour	
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy) bis(propylamine)	Ingestion	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy) bis(propylamine)	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy) bis(propylamine)	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy) bis(propylamine)	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy) bis(propylamine)	Ingestion	muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy) bis(propylamine)	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy) bis(propylamine)	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy) bis(propylamine)	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy) bis(propylamine)	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy) bis(propylamine)	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
Silice amorphe	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Silice amorphe	Inhalation	silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Dermale	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 25 mg/kg/jour	4 semaines
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Dermale	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/jour	4 semaines
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/jour	4 semaines
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Dermale	système auditif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/jour	4 semaines
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl	Dermale	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif	4 semaines

)phénol					observé 125 mg/kg/jour	
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Dermale	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/jour	4 semaines
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	système auditif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complétement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les produits de combustion contiendront du HF. L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	22-0528-4	**Numéro de la version :**	4.03
Date de parution :	2025/12/03	**Remplace la version datée de :**	2025/07/24

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca